LE SECRET DE LA PETITE CHAMBRE

Deux récits érotiques
traduits du japonais
par Elisabeth Suetsugu
et Jacques Lalloz

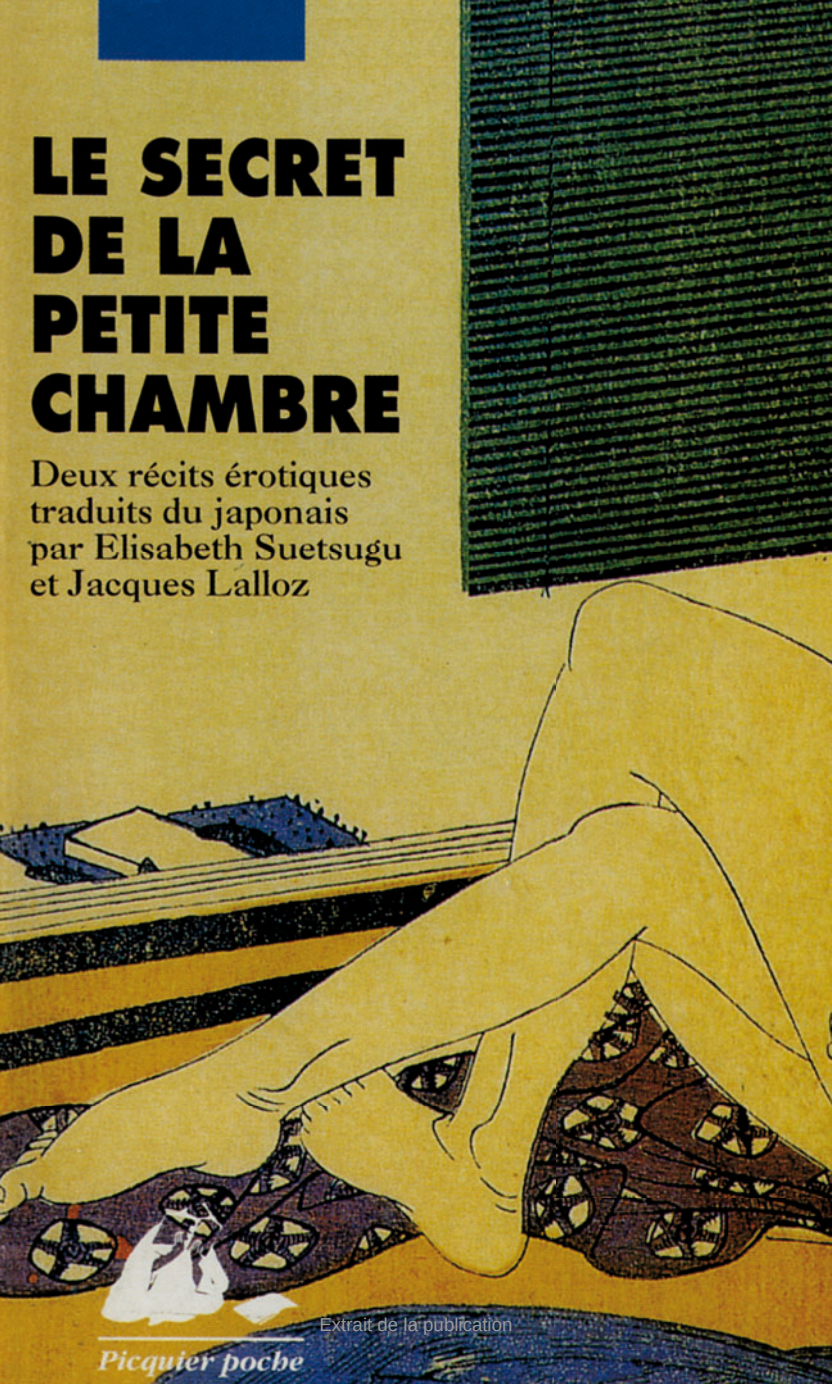

Extrait de la publication

Picquier poche

Le Secret de la petite chambre

Récits érotiques traduits du japonais par Elisabeth Suetsugu et Jacques Lalloz

Extrait de la publication

Titres originaux : *Yojôhan fusuma no shitabari*
Akaï bôshi no onna

© 1994, Editions Philippe Picquier,
pour la traduction en langue française
© 1997, Editions Philippe Picquier,
pour l'édition de poche

Mas de Vert
13200 Arles

En couverture : estampe d'Utamaro (détail) D. R.

Conception graphique : Picquier & Protière

ISBN : 2-87730-314-4
ISSN : 1251-6007

Extrait de la publication

Introduction

Extrait de la publication

Extrait de la publication

Les deux textes qu'on va lire contrastent à plusieurs égards. Premièrement, le lieu de l'action est, pour l'un, Tôkyô, pour l'autre Berlin, où se produisent, ici un couple de Japonais, là un Japonais et une jeune fille allemande. Deuxièmement, si *Le Secret de la petite chambre* est écrit en une langue extrêmement raffinée et composé avec une grande habileté, sa haute tenue s'accompagnant d'un style délibérément archaïque, dans *La Fille au chapeau rouge*, c'est l'observation qui prend le pas sur le style : fioriture et outrance sont écartées au profit d'une description qui se veut sans fard et qui se soumet aux exigences temporelles qu'impose sa forme de journal. Troisièmement, tandis que le premier récit pénètre bien avant dans la psychologie et les attitudes propres aux deux sexes quand il s'agit des choses de l'amour, et va jusqu'à présenter une certaine touche de moralisme, le second est centré sur une observation

Extrait de la publication

comparative de la sexualité et suscite l'intérêt sur les plans tant intellectuel que sensuel.

S'ils contrastent, ces deux récits ne s'apparentent pas moins sur différents points. D'abord, en ce que l'un et l'autre sont considérés comme ayant été écrits au début des années vingt (ère Taishô). Ensuite, en ce qu'ils sont attribués à deux auteurs essentiels de la littérature japonaise contemporaine. Enfin, chacun d'eux satisfait à l'instinct voyeuriste du lecteur, sur les sens duquel il joue, mais sans toutefois recourir à une quelconque forme de sadisme ou de déviance. *Le Secret de la petite chambre*, en particulier, ne déclenche pas l'émotion sensuelle d'une manière banale et directe mais, au contraire, va jusqu'à incorporer des passages propres à gommer cet effet. Ajoutons pour finir qu'aucun des auteurs ne songe à édifier ou à donner quelque leçon de morale que ce soit.

Ainsi, nous sommes en présence de deux œuvres qui, chacune avec son charme propre, se situent sur les mêmes sommets de la littérature japonaise moderne du genre.

Or, malheureusement – je dirais même mieux, singulièrement –, ni l'une ni l'autre n'ont encore paru au grand jour et sous forme pleine et entière dans ce pays. Voilà qui mérite explication : considérons brièvement le système de censure appliqué à la chose écrite et la façon dont il a été mis en œuvre dans le Japon moderne.

En 1868 est renversé le *bakufu* Tokugawa, ce régime féodal qui depuis près de trois siècles

Extrait de la publication

poursuit une politique de fermeture et de repli du pays. Lui succède le gouvernement Meiji. En 1869, avant même que ne soient posées les bases juridico-légales de l'Etat japonais « moderne », le nouveau pouvoir décide de se prémunir contre l'opposition en promulguant des décrets portant sur la presse et l'édition ; ces décrets seront révisés six ans plus tard puis une nouvelle fois en 1888. Dès lors, et cela jusqu'en 1945, la presse demeurera sous le joug, dans tous les domaines, l'expression sera réprimée, muselée.

Voyons de plus près cette loi de 1888 sur la presse. Toute nouvelle publication était soumise, dans les dix jours suivant la date de publication, au dépôt de trois exemplaires, signés conjointement par l'auteur et le directeur de publication, au ministère de l'Intérieur (art. 3 et 5). Au sein de ce ministère responsable suprême du maintien de l'ordre, de la surveillance et de la répression, un service de censure était chargé d'examiner chaque ouvrage qui lui était remis. Tout ouvrage déclaré « troublant l'ordre public ou contraire aux bonnes mœurs » se voyait *ipso facto* interdit à la vente et à la distribution, et « matériel et livres » étaient saisis. Le contrôle par le pouvoir portait en premier lieu sur ce qui était censé être un facteur de trouble dans un Etat dont le fondement était l'institution impériale : par exemple, les idées portant atteinte à la dignité de la famille impériale, visant à réformer le système social, déniant le principe de la propriété privée, etc. En second lieu, sur ce qui

Extrait de la publication

menaçait la famille patriarcale et les relations semi-féodales entre les sexes : toute œuvre où il était question d'immoralité, d'obscénité, de cruauté, était frappée d'interdit. La parution d'un ouvrage mis à l'index valait à son auteur et au responsable de la publication une peine d'emprisonnement de un mois à deux ans, ou la condamnation à une amende.

Entre 1869 et 1945, ces mesures d'interdiction frappèrent large et fort la création littéraire (pour ne prendre que ce domaine), réduisant à bien peu de chose la liberté d'expression. Quelques exemples feront comprendre quelle était la rigueur de la loi : en 1903, *L'Ancien Propriétaire* est déclaré dangereux parce que son auteur, Shimazaki Tôson, traite de l'adultère et figure une scène de baiser. Dès lors, les œuvres qui traitent d'adultère seront pour autant dire systématiquement interdites.

En 1910, *Récits de France*, de Nagai Kafû, est à peine déposé devant qui de droit qu'il se voit interdit et tous ses exemplaires sont saisis avant distribution. (Du même Kafû, *Le Plaisir* et *Tenue d'été* seront pareillement frappés, respectivement en 1909 et 1915.) La même année, *Vita sexualis*, de Mori Ôgai, subit un sort identique.

La littérature étrangère que l'on traduit durant ces années n'est pas épargnée. Exemples d'œuvres françaises : *Sganarelle* in *Œuvres complètes de Molière* ; *Paris* de Zola, en 1908 ; *Nouvelles* de Maupassant, 1909 ; *Madame Bovary,* 1913 ; *Une vie,* 1914.

Extrait de la publication

A la défaire, en 1945, le GHQ (l'occupant américain) qui contrôle le pays publiera une série d'ordonnances (« Sur la liberté d'opinion et la liberté de la presse », « Code de la presse » ; « Abolition des règlements limitant la liberté de la presse »), qui met un point final à la législation en vigueur jusque-là. Aux termes de la nouvelle Constitution promulguée en mai 1947, « la liberté d'opinion, ainsi que la liberté d'expression dans la presse et l'édition » étaient garanties et « la censure interdite » (art. 21). Il n'empêche que l'article 175 du Code pénal laissait – juridiquement – la voie libre à l'interdiction de vente des publications : sous la nouvelle Constitution, on voit que des limites demeurent à la liberté de la presse.

*

Le Secret… est attribué à Nagai Kafû (1879-1959), *La Fille au chapeau rouge* à Akutagawa Ryûnosuke (1892-1927). Ces deux auteurs rivalisaient de culture et de vénération pour la littérature et la pensée occidentales. En particulier, Nagai Kafû, après un séjour de quatre années aux Etats-Unis (1903-1907), demeura un an en France (1907-1908), ce qui représenta pour lui un contact direct avec la culture occidentale, qui venait s'ajouter encore aux connaissances qu'il en avait déjà. Cependant, rentré au pays, ce fut

Extrait de la publication

pour retrouver un Japon retardataire caractérisé par un régime politique à poigne et un système familial prémoderne, une chape sociale à laquelle il sut se soustraire en décrivant d'une plume retenue le monde des passions amoureuses, au cours d'une vie où jamais ne se démentit son esprit non conformiste.

Quant à Akutagawa Ryûnosuke, diplômé de littérature anglaise de l'Université impériale de Tôkyô (aujourd'hui Tôdai), son intelligence aiguë et sa sensibilité à fleur de peau le poussèrent à rechercher ses thèmes dans les classiques pour mettre en scène en priorité ses contemporains en train de se débattre au milieu des contradictions d'un pays à la modernité qui n'en était pas encore une et les conflits opposant la ville et la communauté rurale. Il devait mettre fin à ses jours à l'âge de trente-cinq ans à peine.

C'est en 1940 que *Le Secret…* est paru pour la première fois sous la forme que le lecteur français trouvera ci-après. Le manuscrit, confié par Kafû au responsable de ses relations avec son éditeur, fut copié secrètement par un proche de l'auteur, qui en produisit un certain nombre d'exemplaires – sous la signature, fausse, de Kafû – qu'il écoula ensuite auprès de bouquinistes en les présentant pour des manuscrits originaux.

Telle est l'origine du livre apparu en 1947 sous le titre *Le Secret de la petite chambre* et publié par deux éditeurs (Hachisuba shoya et Sankidô bunko). Cette publication ne se voulait

Extrait de la publication

pas commerciale mais était destinée aux amoureux de Kafû : ouvrages reliés à la japonaise et de facture soignée, à tirage restreint, que de rares amateurs purent se procurer auprès des bouquinistes. Cependant, d'autres éditions, différentes, devaient suivre, beaucoup plus grossières, vendues sous le manteau, tant et si bien que l'œuvre, parvenue à notoriété désormais, fut prise pour thème d'un entretien par un hebdomadaire, en mars 1948. Cet article, venant après toutes ces parutions, ne pouvait qu'amener les autorités policières à intervenir : à la fin d'avril, l'éditeur de la version Sankidô était inculpé. Le 7 mai, la préfecture de police convoquait Kafû, alors âgé de soixante-dix ans, en qualité de témoin ; ce dernier refusa de répondre, prétextant une maladie, et se fit représenter. Mais le 10 suivant, il recevait la visite d'inspecteurs à son domicile. Selon sa déposition, Sankidô aurait utilisé pour ainsi dire tel quel le début de son *Secret…* ; la suite, qui ne serait donc pas de lui, aurait cependant été écrite par une plume fort habile ; enfin, lui-même aurait utilisé le pseudonyme de Kinpu Sanjin. En fin de compte, on concluait que *Le Secret…* était une œuvre de Kafû remaniée par on ne sait qui, et que lui-même était la victime de cette contrefaçon ; en août, l'éditeur de la version Sankidô était condamné à trois mois de prison avec sursis pour diffusion d'écrits licencieux.

De cette œuvre, Kafû n'endossa officiellement la paternité que pour le passage allant

Extrait de la publication

jusqu'à la deuxième partie. Ce passage correspond au *Secret* publié sous son pseudonyme de Koïkawa Kanemachi dans le numéro 16 de la revue qu'il dirigeait, *Bunmei* (1917). Or, une nouvelle intitulée *Les Visiteurs* (1946) apporte par son contenu la preuve que le manuscrit original du *Secret* a vraiment été subtilisé puis remanié et enfin vendu comme étant un manuscrit de Kafû. En outre, il apparaît difficile à la lecture de cette partie controversée et de sa suite de faire le départ entre les auteurs éventuels.

Bref, tous ces faits viennent à l'appui de la thèse d'un *Secret de la petite chambre* œuvre, dans son intégralité, de Nagai Kafû.

La Fille au chapeau rouge a paru dans la revue *Sôtai* que dirigeait Ogura Seisaburô. Ce dernier, élevé dans la religion chrétienne, se découvrit un profond intérêt pour la sexologie (H. H. Ellis, etc.) qu'il entreprit d'étudier. Après des études de philosophie à l'Université impériale de Tôkyô, il fonda en 1913 le groupe Sôtaikai qui se donnait pour but d'étudier la sexualité et d'en publier les résultats dans les pages de *Sôtai*. Les dépenses étaient couvertes par les membres, chacun participant en outre à l'activité du groupe par des contributions sur ses propres expériences en la matière, expériences qui étaient rapportées dans *Sôtai,* dont il recevait un exemplaire. Le principe de base de ce rapport était de relater strictement les faits en s'interdisant tout embellissement ou fiction. En 1917, des poursuites furent engagées contre

Extrait de la publication

Un original, séduit par le charme d'une ancienne maison de rendez-vous, l'achète et y fait quelques travaux. Il découvre, en grattant le papier d'origine des cloisons coulissantes, l'existence d'un texte écrit serré. Piqué par la curiosité, il se met à le déchiffrer et nous offre le récit d'une nuit passée avec une geisha.

Un Japonais, revenu d'Europe, se souvient d'une aventure amoureuse qui lui est arrivée à Berlin. Il confie, à la première personne, dans un journal, les aventures de ces quelques jours et des deux nuits d'amour passées avec une jeune fille allemande.

Si *Le Secret de la petite chambre* est écrit en une langue extrêmement raffinée et composé avec une grande habileté, sa haute tenue s'accompagnant d'un style délibérément archaïque, dans *La Fille au chapeau rouge*, c'est l'observation qui prend le pas sur le style : fioriture et outrance sont écartées au profit d'une description qui se veut sans fard.

Ecrits au début des années vingt, interdits par la censure et publiés sous le manteau, ces récits érotiques attribués à deux écrivains majeurs de la littérature japonaise contemporaine, Kafû et Akutagawa, n'ont, singulièrement, pas encore paru au grand jour et sous une forme pleine et entière au Japon.

6,00 €

harmonia mundi
diffusion livres

PICQUIER & PROTTÈRE

www.editions-picquier.fr

9 782877 303149

Picquier poche

Extrait de la publication